



TECHNICIEN APRÈS-VENTE AUTO (TAVA)

CQP

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

VALIDÉ CPN : DÉCEMBRE 2019

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le technicien après-vente automobile est un spécialiste du diagnostic des systèmes électriques, électroniques et mécaniques des véhicules. Il assure la maintenance préventive et corrective.

OBJECTIFS

- ✓ Contrôle, diagnostic et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution.
- ✓ Contrôle, diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique multiplexée.
- ✓ Diagnostic et remise en état des systèmes mécaniques.
- ✓ Organisation et gestion de la maintenance.

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 2 années en alternance. Début de la formation au mois de septembre. La durée moyenne par année de formation est de 14 semaines au CFA et de 33 semaines en entreprise.

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat de professionnalisation.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- Cette formation est accessible en :
- Contrat de professionnalisation.


MODALITÉS DE VALIDATION

Les épreuves de certification comportent des évaluations en cours de formation et des épreuves ponctuelles. Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte.

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis : candidat titulaire d'un CAP en maintenance des véhicules.

Sous contrat de professionnalisation jusqu'à 25 ans révolus (à partir de 26 ans pour des demandeurs d'emploi).

 Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Se renseigner au CFAA.

Effectif minimum : 8 – Effectif maximum : 16 par classe

LIEU ET DATES

Lieu : La formation se déroule au CFAA de Mulhouse.

Dates : Se renseigner auprès du CFAA.

CONTACTS

CFAA

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Accueil : 03 89 33 18 90
cfaa@cm-alsace.fr

Secrétariat : Prisca COLAUTTI
03 89 33 18 93
pcolautti@cm-alsace.fr

Responsable de pôle : Vincent COLOM
vcolom@cm-alsace.fr

Développeurs de l'apprentissage :
developpeurs68@cm-alsace.fr

www.cfaa-mulhouse.fr - www.cm-alsace.fr

 www.facebook.com/cfaamulhouse

 www.instagram.com/cfaa_mulhouse

Taux de réussite

75%

Taux de satisfaction

79%

Taux d'insertion
professionnelle

100%

Fiche 54 V1-NOV/2020



Chambre
de Métiers
d'Alsace

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel.
- Diagnostic des systèmes des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel.
- Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique / multiplexée.
- Diagnostic des systèmes mécaniques.
- Maintenance des systèmes mécaniques.
- Entretien de narration d'activité : savoir communiquer oralement, se présenter, décrire son entreprise et les activités professionnelles, présenter son projet.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique effectuée en présentiel et en e-formation.
- Formation pratique en plateaux techniques sur véhicules et systèmes pédagogiques de l'automobile.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle).
- Alternance entreprise / centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations en début de formation permettant l'individualisation des parcours de formation.
- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation à travers :
 - des examens blancs.
 - des contrôles réguliers (exercices pratiques et théoriques)
- Evaluation et suivi en entreprise.

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de professeurs diplômés dans les disciplines enseignées et de formateurs professionnels confirmés. La liste des intervenants est disponible en contactant le CFAA.

SAVOIRS ASSOCIES

- Mathématiques-sciences-physique-chimie
- Environnement professionnel
- Régulation de la formation : retour d'expérience en entreprise et renforcement des contenus de formations repérés.
- Prévention des risques professionnels

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux modernes.
- Matériel et équipement des plateaux techniques : véhicules pédagogiques équipés de tous les systèmes actuels, outillage manuel et informatisé de pointe.
- Parc informatique : tablettes, PC portables, vidéoprojecteurs interactifs, accès à internet.
- Espace de travail personnel.



Crédit photo : Yves Trotzler © et Unsplash_max-rovensky-N2_oYBGScDQ

[Conditions générales de vente](#)



APPRENTI-ARTISAN.ALSACE

CFAA MULHOUSE

• COIFFURE • TOILETTAGE • AUTOMOBILE •

